

Le lundi 26 mars 2012 à 14h00, la commission « inondations et sécheresse » du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réunie à la salle de la gare de Esternay, sous la direction du Président de la commission : M. REVOILE.

Etaient présents :

Date de la convocation : 28/02/2012

M. REVOILE Roger	Président de la CLE du SAGE des Deux Morin / Président du SIVHM
Mme RAVET Anne Marie	Syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin du Grand Morin
Mme CHARLIER Joëlle	Mairie de La Ferté sous Jouarre
M. RENAUD Jean Luc	Mairie de La Ferté sous Jouarre
M. AVANZINI Serge	Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de Seine et Marne – AAPPMA de Crécy la Chapelle
M. POT Jacques	Association des amis des moulins d'Ile de France
M. GUISEFFI Angelo	Direction départementale des Territoire de Seine et Marne
M. POUPAT Christophe	Direction départementale des Territoire de Seine et Marne
M. JACQUET Arnaud	Geo-Hyd
Mme RIVOIRE Emilie	Geo-Hyd
Mme DE CONINCK Amandine	ENPC

Absents excusés : M. Marracq et M. Guyot – Entente Marne

Ordre du jour :

- Présentation des mesures de l'enjeu « prévenir et gérer les risques naturels liés à l'eau »

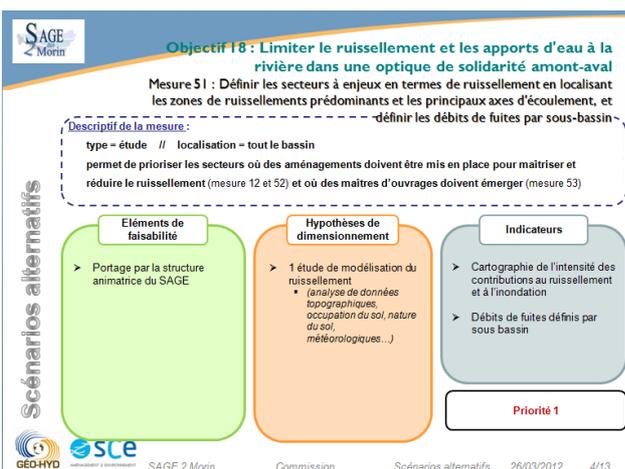
M. Revoile remercie les membres de ces commissions d'être présents.

Le scénario tendanciel du SAGE, qui consiste en une projection de l'évolution de la ressource en eau en fonction des actions en cours et programmées et de l'évolution des usages, a été validé par la CLE fin 2011.

Le travail consiste désormais à définir les mesures qui sont susceptibles d'apparaître dans le document final du SAGE. Lors du diagnostic, une première ébauche de mesures a été réalisée et a constitué la base du travail actuel. Un premier remaniement de ces mesures (reformulation, regroupement, ajout, suppression...) a été opéré par le comité de pilotage la phase « Tendances et scénarii ».

La commissions « Inondations et sécheresse » est réunie aujourd'hui pour faire le point sur les mesures concernant les risques liés à l'eau et pour discuter du niveau de priorité de ces mesures et des hypothèses de dimensionnement qui permettront de les chiffrer.

Mesure 51 : Définir les secteurs à enjeux en termes de ruissellement en localisant les zones de ruissellements prédominants et les principaux axes d'écoulement, et définir les débits de fuites par sous-bassins



Objectif 18 : Limiter le ruissellement et les apports d'eau à la rivière dans une optique de solidarité amont-aval
Mesure 51 : Définir les secteurs à enjeux en termes de ruissellement en localisant les zones de ruissellements prédominants et les principaux axes d'écoulement, et définir les débits de fuites par sous-bassin

Descriptif de la mesure :
 type = étude // localisation = tout le bassin
 permet de prioriser les secteurs où des aménagements doivent être mis en place pour maîtriser et réduire le ruissellement (mesure 12 et 52) et où des maîtres d'ouvrages doivent émerger (mesure 53)

Eléments de faisabilité	Hypothèses de dimensionnement	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> > Portage par la structure animatrice du SAGE 	<ul style="list-style-type: none"> > 1 étude de modélisation du ruissellement * (analyse de données topographiques, occupation du sol, nature du sol, météorologiques...) 	<ul style="list-style-type: none"> > Cartographie de l'intensité des contributions au ruissellement et à l'inondation > Débits de fuites définis par sous bassin

Priorité 1

Scénarios alternatifs SAGE 2 Morin Commission Scénarios alternatifs 26/03/2012 4/13

Une réflexion a été engagée sur les débits de fuite à l'exutoire des aménagements.

Le SDAGE préconise un débit de fuite à 1l/s/ha. Le territoire étant soumis à des problématiques de ruissellement, il est nécessaire d'affiner les débits de fuite sur les secteurs les plus sensibles.

Mesure 52 : Réduire le ruissellement dans les zones urbaines par la mise en place de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales

SAGE Morin
Objectif 18 : Limiter le ruissellement et les apports d'eau à la rivière dans une optique de solidarité amont-aval
Mesure 52 : Réduire le ruissellement dans les zones urbaines par la mise en place de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales

Descriptif de la mesure :
 type = opérationnel // localisation = tout le bassin
 favoriser les techniques de rétention à la parcelle (tranchées drainantes, noues, toitures végétalisées...) ou réutilisation des EP, dans projets d'aménagement urbain et instruction des permis de construire

Éléments de faisabilité

- Réalisation et intégration des zonages pluviaux dans doc urbanisme (mesure 16)
- Fixer les débits de fuites
 - Etude précédente (à défaut) (à recommander par SDAGE)
- Mobilisation des communes
- Aides financières

Hypothèses de dimensionnement

- Information auprès des communes
- Temps d'animation de la cellule SAGE, à renforcer pour l'ensemble du volet inondation d'1/2 ETP

Indicateurs

- Nombre de projets intégrant des aménagements de rétention des EP
- Estimation des volumes stockés ou infiltrés ?

Priorité 1

Scénarios alternatifs
 GEO-HYD SCE SAGE 2 Morin Commission Scénarios alternatifs 26/03/2012 5/13

La problématique de l'imperméabilisation des sols à proximité des cours d'eau a été discutée.

Le SAGE peut-il fixer une distance minimale entre les projets d'imperméabilisation et les berges?

Mesure 53 : Développer la compétence « gestion des ruissellements » et « gestion des eaux pluviales » en milieu urbain en favorisant l'échelle intercommunale

SAGE Morin
Objectif 18 : Limiter le ruissellement et les apports d'eau à la rivière dans une optique de solidarité amont-aval
Mesure 53 : Développer la compétence « gestion des ruissellements » et « gestion des eaux pluviales » en milieu urbain en favorisant l'échelle intercommunale

Descriptif de la mesure :
 type = organisation // localisation = tout le bassin
 Inciter les structures intercommunales à prendre la compétence pour la gestion des eaux pluviales (réalisation des zonages, réalisation et entretien des aménagements de rétention des EP... mesure 12 et 52)

Éléments de faisabilité

- Identification et mobilisation des maîtres d'ouvrages adaptés
 - Communautés de communes?
 - Syndicats intercommunaux à l'échelle des sous BV?

Hypothèses de dimensionnement

- Une partie du temps d'animation (chiffre mesure précédente) + appui des partenaires techniques

Indicateurs

- Nombre de collectivités ayant pris la compétence gestion des eaux pluviales

Priorité 1

Scénarios alternatifs
 GEO-HYD SCE SAGE 2 Morin Commission Scénarios alternatifs 26/03/2012 6/13

La gestion des ruissellements nécessite une vision hydraulique globale afin d'agir sur les causes des ruissellements, et non pas uniquement sur les volumes ruisselés. L'échelle de gestion de ces phénomènes est le bassin versant. Or actuellement les structures présentes sur le territoire ne se juxtaposent pas aux bassins versants.

La mise en place de micro retenues au niveau de certains affluents semble être une solution pour certains acteurs pour limiter l'afflué d'eau dans le cours principal des rivières.

Il est demandé de modifier l'intitulé de la mesure en remplaçant « échelle intercommunale » par « cohérence hydrographique »

Mesure 54 : Inventorier les zones naturelles d'expansion de crues

SAGE Morin
Objectif 19 : Préserver et développer les zones d'expansion des crues
Mesure 54 : Inventorier les zones naturelles d'expansion de crues

Descriptif de la mesure :
 type = étude // localisation = Aubetin et partie Marnaise
 compléter l'identification et la cartographie des zones naturelles d'expansion de crues sur l'ensemble du bassin -> but : préserver la capacité naturelle de laminage des crues, notamment en amont des zones à risques.

Éléments de faisabilité

- Portage par la structure animatrice du SAGE

Hypothèses de dimensionnement

- 1 étude sur les zones non couvertes par PPRI

Indicateurs

- Cartographie des zones d'expansion de crues du SAGE

Priorité 1

Scénarios alternatifs
 GEO-HYD SCE SAGE 2 Morin Commission Scénarios alternatifs 26/03/2012 7/13

Les zones d'expansion de crues peuvent être des zones de valorisation de l'environnement ou des espaces verts/sportifs.

Il est nécessaire que l'inventaire des zones d'expansion de crues soit réalisé à une échelle assez fine (1/5000^{ème}) afin que le zonage puisse être intégré par la suite dans les documents d'urbanisme.

Certaines zones d'expansion de crues peuvent être intégrées dans les zones naturelles remarquables (zones humides)

Mesure 55 : Inscrire les zones d'expansion de crues dans les documents d'urbanisme

SAGE Morin
Objectif 19 : Préserver et développer les zones d'expansion des crues
Mesure 55 : Inscrire les zones d'expansion de crues dans les documents d'urbanisme

Scénarios alternatifs

Descriptif de la mesure :
 type = opérationnel // localisation = tout le bassin
 inciter les communes à inscrire ces zones en zones naturelles dans les documents d'urbanisme
 → à compléter dans les zones non couvertes par les PPRI + s'assurer de l'application des PPRI

Eléments de faisabilité	Hypothèses de dimensionnement	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de l'inventaire des zones d'expansion de crues Réalisation ou mise à jour des documents d'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> Concerner toutes les communes concernées par les zonages (étude précédente + PPRI) Pas de chiffrage associé 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de communes ayant inscrit les zones d'expansion de crues dans leurs documents d'urbanisme Surfaces de zones d'expansion de crues inscrites dans les documents d'urbanisme
Priorité 1		

GEO-HYD SCE SAGE 2 Morin Commission Scénarios alternatifs 26/03/2012 8/13

Il est demandé de modifier l'intitulé de cette mesure en ajoutant le terme « inciter ». Le SAGE, qui dépend du code de l'environnement ne peut pas imposer l'inscription de zones d'expansion de crues dans les documents dépendant du code de l'urbanisme.

Mesure 56 : Etudier le rôle des ouvrages hydrauliques sur la propagation des crues et définir un plan de gestion des vannes lors d'inondation

SAGE Morin
Objectif 20 : Optimiser la gestion des crues et développer la conscience du risque
Mesure 56 : Etudier le rôle des ouvrages hydrauliques sur la propagation des crues et définir un plan de gestion des vannes lors d'inondation

Scénarios alternatifs

Descriptif de la mesure :
 type = étude // localisation = tout le bassin
 éléments à intégrer dans les études sur le devenir des barrages et leur gestion dans le cadre de la continuité écologique (mesure 32)

Eléments de faisabilité	Hypothèses de dimensionnement	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des études de faisabilité de restauration de la continuité écologique Prise en compte à une échelle globale (par cours d'eau) 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de coût spécifique (étude déjà chiffrée) 	<ul style="list-style-type: none"> Plans de gestion des vannages maintenus lors de crues
Priorité 1		

GEO-HYD SCE SAGE 2 Morin Commission Scénarios alternatifs 26/03/2012 9/13

Cette mesure permet la mise en place d'une coordination à l'échelle du linéaire hydrographique de la rivière ainsi que la mise en place sur les secteurs qui en sont dépourvus de plan de gestion.

Mesure 57 : S'assurer de la réalisation de DICRIM ou PCS par les communes

SAGE Morin
Objectif 20 : Optimiser la gestion des crues et développer la conscience du risque
Mesure 57 : S'assurer de la réalisation de DICRIM ou PCS par les communes

Scénarios alternatifs

Descriptif de la mesure :
 type = opérationnel // localisation = tout le bassin
 rappel aux communes sur l'utilité de ces documents (obligatoire si PPRI) / orientation vers les appuis techniques existants / suivi de l'état d'avancement

Eléments de faisabilité	Hypothèses de dimensionnement	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des communes 	<ul style="list-style-type: none"> Information auprès des maires réalisée par la cellule d'animation du SAGE 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de communes ayant réalisé leur DICRIM et/ou leur PCS
Priorité 2		

GEO-HYD SCE SAGE 2 Morin Commission Scénarios alternatifs 26/03/2012 10/13

DICRIM : Document d'information communal sur les Risques Majeurs

PCS : Plan communal de Sauvegarde

L'élaboration de PCS est obligatoire pour les communes qui disposent d'un PPRI.

Ces documents peuvent-ils être élaborés à l'échelle intercommunale ?

Mesure 58 : Développer la culture du risque chez les riverains et informer la population soumise aux risques (débordements, remontées de nappes, ruissellements) sur les prescriptions des PPRI, DICRIM et PCS

Objectif 20 : Optimiser la gestion des crues et développer la conscience du risque

Mesure 58 : Développer la culture du risque chez les riverains et informer la population soumise aux risques (débordements, remontées de nappes, ruissellements) sur les prescriptions des PPRI, DICRIM et PCS

Descriptif de la mesure :
 type = communication // localisation = tout le bassin
 Installer des repères de crues et panneaux pédagogiques / relayer l'information via le SAGE (site internet, lettre du SAGE...) / organiser des réunions publiques pour les communes soumises aux risques

Éléments de faisabilité	Hypothèses de dimensionnement	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des communes <ul style="list-style-type: none"> Installations des repères sur les bâtiments publics Information obligatoire tous les 2 ans si PPRI 	<ul style="list-style-type: none"> 4 repères de crues et panneaux d'informations sur les communes les + exposées (=15) 60 Une partie du temps d'animation de la cellule SAGE 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de repères de crues / panneaux d'informations installés Nombre de communes ayant organisé une information de la population sur les risques
Priorité 2		

GEO-HYD SCE SAGE 2 Morin Commission Scénarios alternatifs 26/03/2012 11/13

Chaque crue est différente de la précédente en termes d'intensité et de localisation. Il est donc nécessaire de cultiver le risque pour limiter les dégâts matériels.

Mesure 59 : Définir un programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) spécifique au bassin des Deux Morin

Objectif 21 : Réduire la vulnérabilité des personnes et les biens

Mesure 59 : Définir un programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) spécifique au bassin des Deux Morin

Descriptif de la mesure :
 type = étude // localisation = tout le bassin
 permettra d'identifier les aménagements nécessaires pour réduire les dommages liés aux inondations, principe SDAGE : privilégier ralentissement dynamique des crues, ouvrages de protection en dernier recours

Éléments de faisabilité	Hypothèses de dimensionnement	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> Portage par la structure animatrice du SAGE Identifier les maîtres d'ouvrages en phase de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> 1 étude à l'échelle du SAGE 	<ul style="list-style-type: none"> réalisation du PAPI
Priorité 3		

GEO-HYD SCE SAGE 2 Morin Commission Scénarios alternatifs 26/03/2012 12/13

Cette étude est complémentaire avec le PAPI Marne qui a été réalisé par l'Entente Marne. La problématique de la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de cette étude s'est posée (SAGE ou EPTB ?).

La mise en œuvre des solutions proposées posent également des problèmes et termes de maîtrise d'ouvrage et de moyens financiers.

Mesure 60 : Informer les particuliers et les professionnels concernés sur les moyens d'adapter l'habitat et les équipements soumis au risque inondation

Objectif 21 : Réduire la vulnérabilité des personnes et les biens

Mesure 60 : Informer les particuliers et les professionnels concernés sur les moyens d'adapter l'habitat et les équipements soumis au risque inondation

Descriptif de la mesure :
 type = communication // localisation = masses d'eau du Grand Morin et Petit Morin aval
 Informer sur les mesures possibles pour réduire les dommages aux biens existants en zones à risques (adaptations simples ou travaux de rénovations), diffusion guides existants (MEDD, DRE Bretagne, EPL...)

Éléments de faisabilité	Hypothèses de dimensionnement	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> Identification du public cible A relier avec information sur les risques mise en place par communes (mesure 58) 	<ul style="list-style-type: none"> Une partie du temps d'animation de la cellule SAGE 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de documents d'information produits et diffusés
Priorité 3		

GEO-HYD SCE SAGE 2 Morin Commission Scénarios alternatifs 26/03/2012 13/13

Certain EPTB propose des diagnostics individuels auprès des particuliers et des entreprises.